

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
TITRE PRÉLIMINAIRE – La santé mentale et le travail : nouvelles réalités	23
Section I - La détérioration de la santé mentale au travail : un problème réel et urgent	25
I.1 L'ampleur des problèmes de santé mentale au travail	26
I.2 L'évolution des conditions de travail et les conséquences sur la santé psychologique	30
Section II - Le cadre conceptuel d'analyse de la santé mentale au travail.	33
II.1 Les facteurs individuels	34
II.2 Les facteurs environnementaux	38
II.2.1 Le modèle « stimulus-réponse »	38
II.2.2 Le modèle centré sur l'analyse de l'activité de travail	42
Section III - L'émergence d'un nouveau facteur de risques : le harcèlement psychologique au travail.	43
III.1 Le concept de harcèlement psychologique et ses conséquences sur la victime.	43
III.2 Les causes du harcèlement psychologique au travail et les mesures de prévention.	47

Section IV - Les stratégies d'intervention les plus prometteuses	50
TITRE I – Les fondements et la mise en œuvre du droit à la protection de la santé mentale au travail : la pertinence d'un régime préventif	57
Chapitre 1 - Les fondements du droit à la protection de la santé mentale au travail sous le prisme des normes internationales et régionales	61
Section I - Le droit à la santé et les normes de l'ONU.	63
I.1 Le contenu des normes internationales en matière de droit à la santé	63
I.2 L'effet des normes internationales en matière de droit à la santé	71
I.3 La santé au travail et l'action de l'OMS.	75
Section II - La protection de la santé au travail et les normes de l'OIT.	83
II.1 Le contenu des normes de l'OIT en matière de protection de la santé au travail	84
II.2 Les nouveaux enjeux en matière de santé au travail et leur impact sur l'action de l'OIT	95
II.2.1 L'évolution du concept de prévention.	95
II.2.2 La protection de la santé des travailleurs et la mondialisation de l'économie	98
II.2.3 Les initiatives récentes de l'OIT	100
Section III - La protection de la santé au travail et les normes de portée régionale	110
III.1 Les normes américaines	111

III.1.1	Les normes de l'Organisation des États américains	111	
III.1.2	Les normes adoptées dans les accords de coopération interétatique en matière de travail	115	
III.2	Les normes européennes	121	
III.2.1	Les normes du Conseil de l'Europe	121	
III.2.2	Les normes de l'Europe communautaire	128	
Chapitre 2 - La mise en œuvre de la protection de la santé mentale au travail en droit interne européen : analyse d'une approche fondée sur la prévention des risques psychosociaux			145
Section I - L'appréhension de la santé mentale au travail par les pays européens.			145
I.1	L'initiative des pays européens en matière de prévention	145	
I.2	Le contexte juridique européen en matière de réparation des lésions psychologiques	151	
Section II - Un cas d'espèce : la protection de la santé mentale au travail en droit belge			163
II.1	Un aperçu du régime de sécurité sociale belge	164	
II.1.1	Les indemnités pour maladie- invalidité	167	
II.1.2	L'assurance contre les accidents du travail	170	
II.1.3	L'assurance contre les maladies professionnelles	172	

II.2	Les fondements juridiques de la protection de la santé mentale au travail en droit belge	175
II.2.1	<i>La Loi relative au bien-être des travailleurs</i> lors de l'exécution de leur travail	175
II.2.2	La protection contre la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.	180
II.2.2.1	Les mesures de prévention de la violence et du harcèlement moral ou sexuel au travail	184
II.2.2.2	Les moyens d'action de la personne qui s'estime victime de violence ou de harcèlement	188
II.3	Les effets de la législation belge	197
II.3.1	La convention collective de travail n° 72 portant sur la prévention du stress.	197
II.3.2	Le développement et l'utilisation d'instruments de gestion des risques psychosociaux.	201
II.3.2.1	L'analyse des conditions et de l'organisation du travail par des experts.	202
II.3.2.2	L'analyse des risques psychosociaux par les travailleurs	203
II.3.2.3	Les approches centrées sur les travailleurs individuels	204
II.3.3	Le rapport d'évaluation de la Loi du 11 juin 2002	204

TITRE II – Les fondements et la mise en œuvre de la protection de la santé mentale au travail dans le droit applicable au Québec : la nécessité d’un régime préventif	215
Chapitre 1 - Les fondements de la protection de la santé mentale au travail au regard des normes relatives aux droits de la personne et du droit civil.	219
Section I - Les normes constitutionnelles et quasi constitutionnelles	220
I.1 Le partage constitutionnel des compétences en matière de santé et de travail.	220
I.1.1 Les principes généraux applicables au droit du travail.	223
I.1.2 Le partage constitutionnel des compétences et son impact sur les régimes de prévention et de réparation des atteintes à la santé mentale au travail	227
I.2 La protection de la santé mentale au travail et les normes relatives aux droits de la personne	235
I.2.1 L’objet et les domaines d’application des chartes des droits de la personne	235
I.2.2 Les sources de la protection de la santé mentale au travail selon la Charte québécoise	242
I.2.2.1 Les droits à l’intégrité et à la dignité.	244
A) Les concepts d’intégrité et de dignité	245
B) L’application pratique des droits à l’intégrité et à la dignité en milieu de travail.	258

I.2.2.2	Le droit à la protection contre le harcèlement discriminatoire	270
A)	Quelques considérations générales à l'égard du concept de harcèlement et de son évolution.	273
B)	La responsabilité de l'employeur.	284
I.2.2.3	Le droit à des conditions de travail justes et raisonnables	291
Section II -	Les obligations dérivées du droit civil	295
II.1	Les obligations résultant de la responsabilité civile extracontractuelle.	295
II.1.1	La responsabilité de l'ensemble des acteurs du milieu de travail	296
II.1.2	La responsabilité particulière de l'employeur	298
II.2	Les obligations découlant du contrat de travail	312
II.2.1	L'obligation contractuelle de l'employeur	312
II.2.1.1	L'abus de droit	313
II.2.1.2	L'obligation de protéger la santé, la sécurité et la dignité de l'employé	315
II.2.2	L'obligation de civilité de l'employé	320
Chapitre 2 -	La mise en œuvre de la protection de la santé mentale par l'entremise de la législation propre au travail	325

Section I - La protection de la santé mentale au travail selon le régime de la santé et de la sécurité du travail	325
I.1 Un aperçu de la législation québécoise en matière de protection de la santé	325
I.2 La protection de la santé mentale selon la <i>Loi sur la santé et la sécurité du travail</i>	332
I.3 La protection de la santé mentale selon le <i>Code canadien du travail</i> , Partie II	346
I.4 La protection de la santé mentale selon le droit des autres provinces canadiennes	353
Section II - La protection particulière contre le harcèlement psychologique	358
II.1 La protection contre le harcèlement psychologique selon la <i>Loi sur les normes du travail</i>	359
II.1.1 L'adoption d'une nouvelle norme minimale de travail	359
II.1.2 Le harcèlement psychologique : une notion qui occulte les relations humaines détériorées	365
II.1.3 L'absence d'un régime intégré	378
II.2 Le régime applicable aux entreprises de compétence fédérale	382
Section III - La réparation des atteintes à la santé mentale liées au travail	385
III.1 Un aperçu du régime de sécurité sociale applicable au Québec	386
III.1.1 Le droit à des prestations en cas d'incapacité de travail	386

III.1.2	Le financement du régime de sécurité sociale.	388
III.2	La réparation des atteintes à la santé mentale selon la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i>	395
III.2.1	Les principes généraux de la réparation	395
III.2.2	L'admissibilité des lésions psychologiques à titre de lésions professionnelles.	399
III.2.2.1	Quelques considérations particulières à l'égard de la notion de maladie professionnelle	400
III.2.2.2	La jurisprudence québécoise en matière d'admissibilité des lésions psychologiques.	404
III.2.2.3	Une comparaison entre l'indemnisation du stress au Québec et dans les autres provinces canadiennes.	425
III.3	L'exclusivité du régime de réparation	435
III.4	Les règles applicables aux entreprises de compétence fédérale	448
Section IV	Les pistes de solutions pour favoriser la santé mentale au travail	453
IV.1	L'intégration de la protection de la santé mentale dans le régime de la santé et de la sécurité au travail	455
IV.1.1	Les dispositions relatives à la prévention	456
VI.1.2	Les dispositions relatives à la réparation	462

IV.2 La promotion de la santé mentale au travail par les politiques publiques	469
CONCLUSION.	473
BIBLIOGRAPHIE	481
TABLE DE LA LÉGISLATION, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX.	527
TABLE DE LA JURISPRUDENCE	539
INDEX ANALYTIQUE	569